

+++++++ Embargo jusqu'au 18 octobre, 6h ++++++

Communiqué de presse, 18 octobre 2022: Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains

Mesdames, Messieurs,

«Plateforme Traite», la plateforme suisse contre la traite des êtres humains, présente aujourd'hui les derniers chiffres relatifs aux victimes de la traite des êtres humains en Suisse. Ces statistiques de la Plateforme Traite concernent des personnes reconnues en tant que victimes suite à nos consultations spécialisées sur le terrain.

Le nombre de victimes de la traite des êtres humains a fortement augmenté en Suisse

Les quatre centres de consultation spécialisés de la Plateforme Traite ont pour la première fois recensé leurs cas de manière groupée en 2019. Cette année-là, 142 nouvelles victimes avaient été identifiées. Deux ans plus tard, ce chiffre était en hausse de 50%: en 2021, les centres de consultation ont identifié 207 nouvelles victimes de la traite des êtres humains. Au total, 492 personnes ont été prises en charge, conseillées et accompagnées.

La majorité des victimes sont des femmes (81%). Le pourcentage d'hommes victimes de la traite des êtres humains sur le nombre total des cas identifiés a augmenté l'année dernière, passant de 13% à 19%.

Environ deux tiers des victimes ont fait l'objet de traite à des fins sexuelles. Les victimes d'exploitation du travail et les personnes utilisées pour des activités criminelles représentent le troisième tiers. Elles ont notamment été exploitées dans des ménages privés, dans la restauration, dans des ongleries, dans la construction ou contraintes à mendier ou commettre des actes illicites tels que le vol.

Les victimes sont originaires de 55 pays différents. Le Nigéria, la Roumanie, le Brésil et la Hongrie sont les pays d'origine les plus fréquents des nouvelles victimes identifiées. 40% d'entre elles sont originaires d'Afrique, 30% de pays européens, 17% d'Asie et 12% d'Amérique latine.

Causes: sensibilisation accrue, mais également plus grande précarité

Selon les centres de consultation, deux raisons principales sont à l'origine de cette nette augmentation du nombre de victimes:

1. Le travail des centres de consultation de la Plateforme Traite contribue à une prise de conscience accrue de la problématique de la traite des êtres humains. Les centres de consultation sensibilisent et forment depuis de nombreuses années des spécialistes occupant des fonctions clés au sein de la police, dans le domaine de l'asile et dans le secteur social et de la santé. Ils ont mis en place des coopérations étroites avec ces instances. Ces dernières sont ainsi en mesure d'identifier davantage de victimes et de les mettre en contact avec nous.

« Mieux les acteurs concernés sont formés à la thématique de la traite des êtres humains et collaborent entre eux, plus il leur est aisé de détecter les victimes et de les orienter vers les organisations spécialisées. »

Angela Oriti, directrice d'Astrée

2. L'augmentation du nombre de victimes peut également indiquer une augmentation généralisée de la traite d'êtres humains. La vulnérabilité de nombreuses personnes s'est accrue durant la pandémie. Beaucoup de victimes de la traite des êtres humains ont été exploitées parce qu'elles se trouvaient

dans une situation de précarité, aggravée par les restrictions imposées par les autorités. En même temps, les possibilités de migration sont de plus en plus limitées pour les personnes peu qualifiées.

*«La pauvreté et la difficulté d'accès à des conditions de migration légales sont les principales raisons qui incitent des personnes à accepter les offres trompeuses de trafiquants d'êtres humains.»
Leila Hunziker, directrice du FIZ Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes*

Recommandations aux milieux politiques

Les chiffres relatifs aux victimes (nombre, origine, forme d'exploitation) varient fortement d'un canton à l'autre. Lorsque des organisations spécialisées dans la protection des victimes existent et disposent d'un financement adéquat, il est plus facile pour les victimes d'obtenir une protection et un soutien ainsi que de poursuivre les auteurs de traite. C'est pourquoi la Plateforme Traite demande à la Suisse de mettre en place dans tous les cantons des structures de protection spécialisées dotées d'un financement adéquat.

(voir à ce sujet notre [communiqué de presse du 22 septembre 2022](#).)

*«L'augmentation du nombre de victimes identifiées représente un défi pour les centres de consultation de la Plateforme Traite. La Confédération et les cantons doivent en tenir compte dans le soutien qu'ils accordent aux organisations de protection des victimes déjà existantes.»
Leila Boussemaçer, avocate au Service traite du CSP de Genève.*

*«La Suisse doit s'engager afin que les victimes aient accès, dans tous les cantons, aux droits qui leur sont reconnus par la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, qui a été ratifiée par la Suisse»
Monica Marcionetti, Antenna MayDay SOS Ticino*

Anna Schmid, coordinatrice de la Plateforme suisse contre la traite des êtres humains, se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour vous mettre en contact avec des partenaires d'interview des centres de consultation.

info@plateforme-traite.ch
044 436 90 00 (lu-je, 9h-17h)
www.plateforme-traite.ch

La Plateforme suisse contre la traite des êtres humains est un réseau de quatre organisations non gouvernementales (CSP Genève, ASTRÉE, FIZ Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes, Antenna MayDay SOS Ticino) engagées dans la lutte contre la traite des êtres humains, qui ont pour mission de conseiller et d'accompagner les victimes de la traite des êtres humains. Leurs principes de base communs sont le respect des droits de l'homme et la focalisation sur les besoins des personnes concernées (approche centrée sur la victime). Leur offre de soutien et leur travail politique s'appuient sur ces principes.